



## PETITE INTRODUCTION A L'ENSEIGNEMENT DE LA SECURITE SOCIALE

La sécurité sociale, longtemps restée silencieuse et méconnue sauf initiatives diverses, notamment à l'attention de ses nouveaux embauchés, souhaite participer plus activement à une meilleure connaissance de son histoire et de ses réalisations. Il s'agit en effet de favoriser son évolution en formant les futurs citoyens et utilisateurs de ses services. Les enseignants, de leur côté, attendent des professionnels des éléments concrets à utiliser en cours. Le Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la sécurité sociale a constitué un groupe de travail réunissant ces deux composantes, pour échanger sur ce domaine qui devient une matière d'enseignement, à la fois riche de ses valeurs, pluridisciplinaire et fortement technique.

La présente note propose quelques éléments, issus de ces travaux, qui se veulent utiles et simples pour aborder l'enseignement de la sécurité sociale. La cible initiale est le lycée, général ou technologique, mais le collège peut également être concerné.

Les termes de « protection sociale » et « sécurité sociale » tels qu'utilisés ici sont le plus souvent synonymes : les propos tenus, en effet, peuvent tout à fait concerner aussi bien l'assurance chômage et les mutuelles complémentaires, que la famille (CAF), la maladie (CPAM), la vieillesse (CARSAT) ou le recouvrement (URSSAF).

### **1. Une valeur centrale : la solidarité**

Le principal message à faire passer est celui de la mise en œuvre de la solidarité, valeur fondamentale de la sécurité sociale. En faisant appel d'emblée à cette valeur, la finalité du dispositif apparaît clairement et implique chacun. La description du dispositif, dans toute sa complexité, est plus facile avec cette clé de lecture.

#### 1) à illustrer avec des cas concrets

Aborder la notion de solidarité dans des situations concrètes vaut mieux que des discours théoriques.

L'évocation ou l'illustration de personnes malades, de nourrissons, de crèches, de personnes handicapées, âgées, à la recherche d'un logement, d'accident du travail ou de familles nombreuses, par exemple, permet de montrer les risques sanitaires et sociaux puis d'exposer la réponse apportée avec la solidarité. La carte Vitale peut être le symbole de la solidarité entre malades et bien portants, riches et pauvres, la retraite le symbole de la solidarité entre actifs et inactifs, les allocations familiales entre familles et célibataires.

Cette solidarité génère de très importants flux financiers, supérieurs aux dépenses de l'Etat. Ce dernier gère en effet, par l'impôt (autre forme de solidarité), les dépenses collectives régaliennes alors que la sécurité sociale assure la redistribution au plan social. Le système actuel a été mis en place en 1945, mais la solidarité a toujours existé pour souder les groupes sociaux.

## 2) à situer dans le temps : des cercles de plus en plus larges

Historiquement, la solidarité immédiate s'est d'abord exercée au sein de la famille, puis avec les personnes proches (collègues, voisins, concitoyens), puis pour des motifs religieux, sous la forme de la charité, ou professionnels, avec les caisses de secours. Le cercle de la solidarité continue ensuite à s'élargir. L'évolution des calculs statistiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, conduit au développement des assurances, solidarité financière entre assurés en fonction, pour chacun, de ses moyens. La mutualité est encouragée par les pouvoirs publics dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Jusqu'en 1945, la solidarité consistait à réduire les inégalités sociales en couvrant les principaux risques, la maladie et la vieillesse, avec des dispositifs adaptés aux plus démunis et qui leur étaient réservés. La montée en charge des systèmes bismarckiens et beveridgiens a conduit à une couverture universelle, sans distinction des types de populations, dans une solidarité nationale complète, qui se traduit par une participation financière de tous.

La solidarité s'exerce au sein d'un groupe social. Ce groupe s'est élargi au cours des temps comme le montre l'histoire. Bénéficiaires et contributeurs y sont inclus, chacun pouvant être l'un et l'autre au cours de sa vie.

La présentation de ces évolutions peut être faite en montrant que la cible de la solidarité, et avec elle le cercle correspondant, évolue du frère (mot symbolique longtemps gardé) au pauvre ou malade, puis au travailleur, pour être généralisée au citoyen.

## 3) à cerner : aucune exclusion

Notre système de sécurité sociale actuel met en œuvre la solidarité nationale, qui implique tous les citoyens. Cette très large dimension lui permet une couverture des risques intéressante pour tous, et chère. L'évolution technique de la médecine depuis la fin des années 1950, par exemple, a été permise par l'assurance maladie qui a solvabilisé les malades. La pauvreté des personnes âgées s'est nettement atténuée avec la montée en

charge du dispositif. L'aide aux familles sous ses diverses formes explique en bonne part l'évolution favorable de la natalité dans notre pays.

La réduction des inégalités s'avère indispensable à la survie d'une société. La prise de conscience de l'importance de cette solidarité doit permettre au système d'évoluer dans son contexte économique, social et politique, sans diminuer la couverture des risques.

En l'absence de sentiment d'appartenance nationale, ce système est menacé.

Ainsi, travailler « au noir » revient à s'exclure de cette solidarité, à la fois pour les avantages (pas de paiement de cotisations sociales) et pour les inconvénients (travail non pris en compte pour la retraite, absence de couverture d'accident du travail ...), ce qui révèle une vision à court terme, voire égocentrique, de ses intérêts.

La solidarité est essentielle pour expliquer aux futurs citoyens et utilisateurs la protection sociale et gérer son devenir. Mais en quoi consiste, avec ce fil conducteur, l'enseignement de la sécurité sociale ?

## **2. Les spécificités de la matière sécurité sociale**

Objet de politiques publiques diverses, la sécurité sociale entre difficilement dans le cadre des disciplines d'enseignement : elle est à la fois très technique dans sa mise en oeuvre et pluridisciplinaire. Elle fait l'objet d'idées reçues à déconstruire au préalable.

Elle ne fait pas, sauf exception, appel au vécu direct des élèves qui n'utilisent pas ses services, à l'exception de la carte Vitale pour les plus âgés. Elle permet de ce fait une approche de situations concrètes de la vie courante, non académique, pour les futurs utilisateurs en même temps qu'une vision d'ensemble du dispositif que les futurs citoyens seront amenés à faire évoluer.

### 1) de nombreux préjugés :

Le terme de sécurité sociale véhicule de nombreuses idées fausses, à déconstruire d'emblée ou au fur et à mesure de la présentation : cette institution ne se réduit pas à la couverture des soins en maladie ; ses agents ne sont pas fonctionnaires mais de droit privé car gérés par les partenaires sociaux au sein de conseils d'administration ; le déficit de la sécurité sociale (de l'ordre de 220 Mds€ de dette cumulée en 2017) est nettement moindre que celui de l'Etat (plus de 2 200 Mds € de dette cumulée en 2017) dans lequel il est inclus alors que les fonds utilisés annuellement (plus de 480 Mds€ prévus pour 2017) dépassent le budget de l'Etat (plus de 380 Mds€ en 2017) ; l'institution renouvelle en partie son personnel et embauche plus de 6000 personnes par an ; elle utilise les techniques les plus modernes.

Ces points peuvent être abordés dans des quizz ou des QCM, en veillant à ce que les élèves ne retiennent pas leur propre réponse si elle est erronée plutôt que la réponse exacte.

## 2) une complexité technique qu'explique l'histoire des avantages acquis

Si la finalité de la sécurité sociale reste claire, la mise en œuvre des principes de solidarité a conduit de fait à une grande diversité d'organismes, de règlementations et de pratiques, que le législateur essaie progressivement de réduire. Un vocabulaire particulier en découle.

L'universalisation initialement souhaitée, dans la logique du système, s'est heurtée au maintien d'acquis antérieurs, en partie à cause du choix d'une base professionnelle : l'assuré social est le travailleur au départ et non le citoyen.

La technicité trouve son intérêt dans sa relation avec les valeurs fondamentales affichées. L'angle d'approche devient celui de la comparaison entre les intentions initiales et la mise en œuvre effective, puis son analyse.

Ainsi, la présentation détaillée d'une branche, d'un régime ou de l'organisation du régime général, par exemple, sans être une fin en soi, gagne à être mise en perspective avec la volonté du législateur au départ, et expliquée dans ses écarts. La diversité des situations a la plupart du temps une explication professionnelle.

La retraite offre à cet égard l'exemple le plus marquant, le régime général n'assurant en 2017 encore qu'à peine plus de la moitié des dépenses de la retraite de base, ce qui est atypique par rapport aux autres branches (la fonction publique n'est pas intégrée, plusieurs catégories de travailleurs indépendants ont conservé leurs pratiques anciennes).

La diversité technique des organismes et situations laisse toujours visibles les principes de départ, appliqués parfois dans des cercles fort restreints. La technicité de la matière est également due à son large champ d'application, qui intervient sur plusieurs disciplines.

## 3) une matière pluridisciplinaire

La protection sociale relève de disciplines diverses, ce qui rend complexes son enseignement et les recherches dont elle fait l'objet. Elle entre de ce fait parfaitement dans le cadre de travaux pluridisciplinaires.

Qu'elle soit abordée dans le cadre de l'enseignement moral et civique ou celui des sciences et techniques sanitaires et sociales, elle implique en effet les matières suivantes, en fonction des programmes des divers niveaux :

- l'histoire pour expliquer son apparition et son devenir, avec les différentes réponses aux risques sociaux selon les époques

- la géographie pour montrer la diversité des réponses apportées par les sociétés pour couvrir les risques sociaux ou l'impact des phénomènes démographiques

- le français et les langues au travers de l'étude de textes portant sur la protection sociale, ce qui permet de montrer, par le simple vocabulaire, la diversité des systèmes : un même mot (infirmière par exemple) recouvre des réalités d'exercice fort différentes selon les pays

- les mathématiques pour montrer comment le développement des statistiques a permis d'apporter la garantie du fonctionnement des systèmes d'assurance. Les prévisions de consommation (de soins par exemple) et de dépenses (retraite par exemple) se fondent également sur des modèles intéressants à comprendre dans leur logique.

- les sciences de la vie et de la terre pour le domaine de la santé, l'importance de la prévention, ou l'impact des progrès techniques sur les dépenses et l'allongement de la vie

- la physique et la chimie pour comprendre le développement des techniques médicales, les apports en termes de santé et les coûts induits.

- l'économie pour aborder les grands ensembles de dépenses et les effets induits.

Les travaux interdisciplinaires peuvent être très nombreux et variés selon les niveaux et les choix des équipes. Ils apportent sa pleine dimension à cet enseignement. Il manque encore des expériences concrètes pour être plus précis.

L'enseignement de la protection sociale implique une ouverture sur la société et les valeurs qu'elle prône, et non un abord théorique. Les angles d'approche sont très divers et nombreux. Quelles sont à l'heure actuelle les sources sur lesquelles s'appuyer ?

### 3. Les ressources disponibles

Les institutions qui se sont penchées sur l'enseignement de la sécurité sociale sont peu nombreuses mais ont un certain nombre d'éléments à proposer.

#### 1) l'UCANSS

L'Union des CAisses Nationales de Sécurité Sociale (UCANSS) exerce les missions communes aux diverses branches (famille, maladie, vieillesse et recouvrement) du régime général, principalement dans la gestion du personnel. Elle a abordé ce sujet dans le cadre de la formation des nouveaux embauchés réalisée dans les centres régionaux de formation. Elle a produit notamment des modules de présentation, comprenant des quizz ou QCM à l'attention des formateurs. Sous réserve de l'accord de l'UCANSS, ces documents peuvent être communiqués par notre comité sur demande.

#### 2) l'EN3S

L'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) forme les cadres dirigeants de la sécurité sociale à Saint-Etienne. Elle s'intéresse depuis plusieurs années à l'enseignement de la sécurité sociale au lycée et a travaillé avec de nombreux établissements de la région stéphanoise.

Elle a développé plusieurs sites (introduits à cet adresse <http://www.en3s.fr/comprendre-la-protection-sociale-675/la-protection-sociale-vue-par-les/>), propose un portail documentaire (<http://www.en3s.fr/portail-documentaire>) et des documents ludiques à l'attention des jeunes (<http://www.en3s.fr/comprendre-la-protection-sociale-675/les-jeunes-et-la-secu/>) et organisé pour 2017 en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche un concours similaire à celui du 70° anniversaire de notre institution en 2015 (Cf. à l'attention des enseignants : <https://concours.secu-jeunes.fr/>).

### 3) autres

Des plateformes de partage disciplinaires existent dans l'Education Nationale.

Par ailleurs, des initiatives locales peuvent exister dans des établissements, qui seraient utilement portées à la connaissance du Comité d'histoire pour faire évoluer le présent document et pourraient être publiées sur son site.

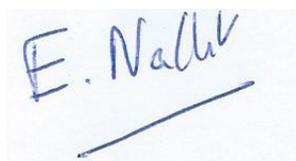
\*

\* \*

Le comité d'histoire et plus précisément le groupe de travail « Jeunes Générations – enseigner la sécurité sociale ensemble » a commencé ses travaux en mars 2017. Il a tenu 3 réunions, avec l'appui de l'Inspection Pédagogique Régionale. Il poursuivra ses échanges à partir de septembre 2017 à la fois dans le cadre du concours « les jeunes et la sécurité sociale » et comme atelier de réflexion sur cette pédagogie.

Il reste à la disposition des personnes intéressées par cette question et de celles qui souhaitent partager leur expérience dans l'objectif de faire connaître le plus largement possible la protection sociale.

**Pour le groupe**



**Elisabeth NALLET**

**Présidente du Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la Sécurité sociale**

Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la Sécurité Sociale

c/o Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail - 35 rue Maurice Flandin - 69436 Lyon Cedex 03 - corah.secsoc@sfr.fr

[www.corah.org](http://www.corah.org)